

CÉRÉALES /
FRUITS ET LÉGUMES /
HORTICULTURE /
LAIT /
OLÉO-PROTÉAGINEUX /
PÊCHE ET AQUACULTURE /
PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES /
SUCRE /
VIANDES BLANCHES /
VIANDES ROUGES /
VINS /

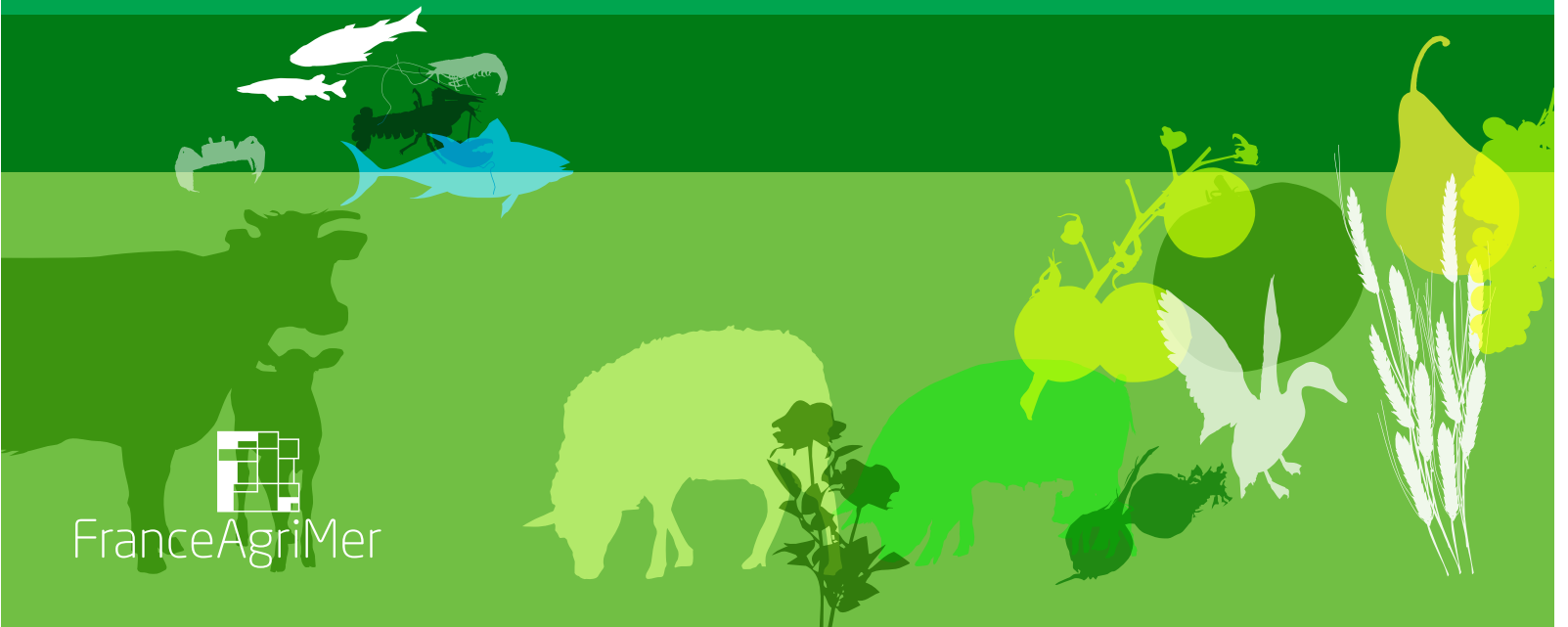
RÉGION

Bretagne

FranceAgriMer



Les services de FranceAgriMer au sein de
la direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture
et de la Forêt de **BRETAGNE**




FranceAgriMer



Quelques caractéristiques de la région **BRETAGNE**

1 638 000 hectares de surface agricole soit **60 %** du territoire régional

- Une production tournée vers l'élevage, qui représente

70 % du CA*

lait, porcs, volailles, œufs, viande bovine

- L'élevage laitier fournit près de **20 %** du CA de la branche agricole bretonne

.55 % des exploitations bretonnes sont de grandes exploitations avec une production brute standard (PBS) moyenne de **300 300 €**.

La **Bretagne** est la 1^{ère} région agricole de France (**12 %** de la production brute standard nationale) et la 7^e pour la valeur ajoutée réalisée par la filière agricole et agroalimentaire.

La région occupe le 1^{er} rang en production animale, notamment pour les productions laitières, porcines, volailles de ponte et de chair.

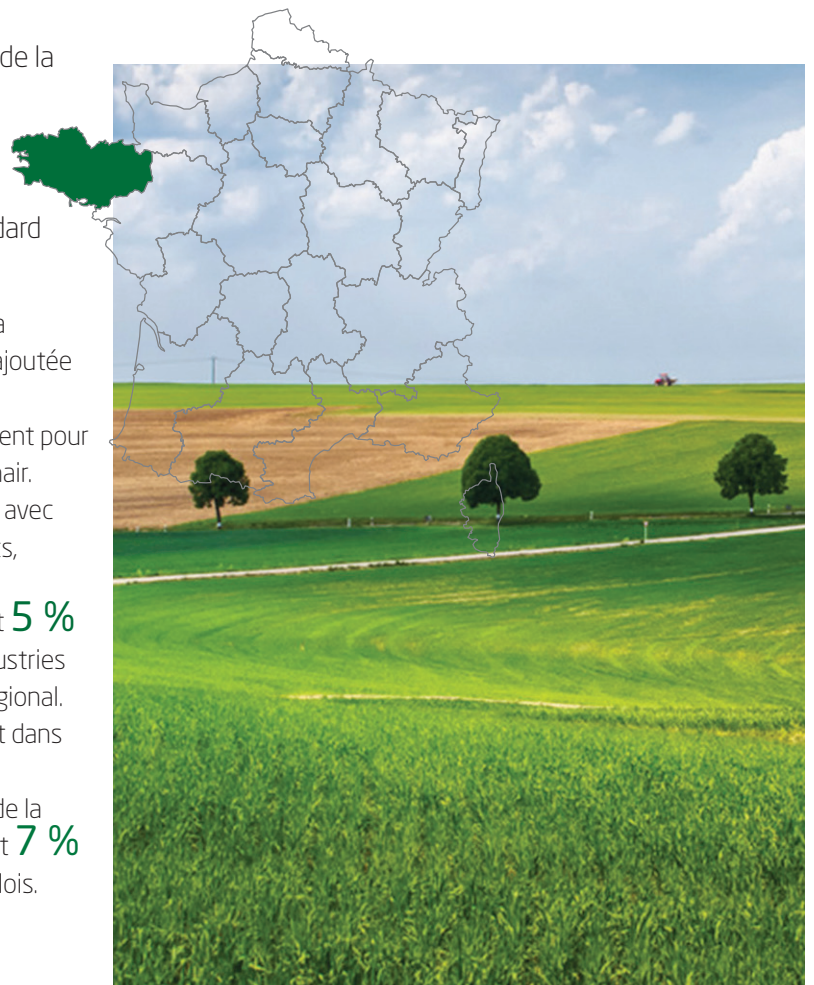
Elle se situe également au 1^{er} rang dans le secteur légumier avec une production diversifiée : choux-fleurs, tomates, artichauts, haricots verts...

La **Bretagne** emploie **61 000** personnes en agriculture, soit **5 %** de l'emploi régional, et près de **67 300** salariés dans les industries agroalimentaires (IAA), soit **40 %** de l'emploi industriel régional. Ainsi, en moyenne, **110 personnes** par commune travaillent dans ces secteurs d'activité.

Très implantés sur le territoire, les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture, de la pêche et de l'agroalimentaire représentent **7 %** du produit intérieur brut de la région et **10 %** de ses emplois.

*CA : chiffre d'affaires agricole en 2012

5,5 % de la superficie nationale
22 % du CA pour les porcs
10 % du CA pour les volailles
5 % du CA pour les légumes frais
730 000 vaches laitières





Le service FranceAgriMer de BRETAGNE

Les missions de FranceAgriMer en région sont portées par les directions régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF). Les agents de FranceAgriMer basés en région y sont donc affectés.

Au vu des spécificités de la région BRETAGNE, la DRAAF a choisi d'intégrer ces agents au sein de ses propres services : le service régional d'Économie et des Filières agricoles et agroalimentaires (Srefaa) et le service régional d'Information statistique et économique (Srise). Cette organisation a été retenue afin de favoriser les interactions, de regrouper les agents par métiers et de mieux les intégrer dans la communauté de travail de la DRAAF. Au sein du Srefaa, les agents sont répartis dans les différents pôles filières et dans le pôle contrôle, qui regroupe la majorité des effectifs. Au sein du Srise, les agents FranceAgriMer sont placés au sein du pôle collecte.

Les principales missions de FranceAgriMer au sein du Srefaa sont :

- **le contrôle** : quotas laitiers, pesée, classement et marquage (PCM) des animaux de boucherie, retraits et fonds opérationnels dans la filière des fruits et légumes, obligations des collecteurs et aval dans la filière des céréales, retraits et FEP pour la pêche, aides attribuées aux programmes sociaux, etc.,
- **les cotations et enquêtes** : pilotage et animation des commissions cotation « gros bovins entrée abattoir » ouest et « veaux de boucherie » nord ; réalisation d'enquêtes sur la qualité auprès des producteurs et des collecteurs de céréales ;
- **l'instruction, la rédaction de conventions et la liquidation de dossiers** pour les aides gérées en région, ou cogérées avec le siège de FranceAgriMer,
- **l'accompagnement et l'information des filières** sur l'ensemble des dispositifs mis en oeuvre au plan national, notamment en termes de modernisation.

Au sein du Srise, les agents de la DRAAF du pôle Réseau national des marchés (RNM) assurent pour FranceAgriMer les missions inscrites pour la Bretagne dans le programme national du RNM revu chaque année :

- **le suivi des marchés** (cotation et relevés de prix) des produits agroalimentaires aux différents stades de commercialisation (production, expédition, détail) dans les domaines des fruits, légumes, viande, lait, œuf et marée,
- **la production et diffusion** d'informations sur les prix et la conjoncture dans ces domaines.



La DRAAF a en charge la mise en œuvre des politiques du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, sous l'autorité du préfet de Région.

Dans ce cadre, elle accompagne les acteurs régionaux des filières agricoles et agroalimentaires qui doivent faire face à de multiples enjeux économiques, environnementaux et sociaux. Ses actions visent ainsi à anticiper et favoriser l'adaptation des filières, notamment au regard des évolutions de la politique agricole commune (fin des quotas laitiers, etc.). Elles s'inscrivent également dans le cadre tracé par l'État pour l'agriculture et les industries agroalimentaires, en particulier la mise en œuvre du projet agro-écologique, la relance de l'effort productif et le développement de l'emploi.

Les interventions de la DRAAF concernent ainsi :

- > sur le plan économique : la création de valeur ajoutée dans les territoires, la diversification et l'adaptation de l'agriculture à l'évolution du contexte de la région, la performance économique des entreprises alliée à la limitation des impacts environnementaux, le développement de l'agriculture biologique ;
- > sur le plan de l'environnement : la réduction de la consommation de foncier, la diminution de la dépendance aux intrants, la limitation des impacts sur les milieux aquatiques, l'air et les milieux naturels, le maintien de la biodiversité ;
- > sur le plan social : le développement de l'emploi en milieu rural et la reconnaissance du rôle de l'agriculture pour l'avenir de la région, grâce à l'intégration des problématiques agricoles dans les projets de territoire.



FranceAgriMer, établissement national des produits de l'agriculture et de la mer, est un établissement public administratif placé sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

C'est un lieu d'information, d'échanges, de réflexions stratégiques, d'arbitrage et de gestion pour les filières françaises de l'agriculture et de la pêche, rassemblées au sein d'un même établissement.

FranceAgriMer est chargé :

- > **d'assurer un suivi des marchés** et de proposer une expertise économique qui permet aux opérateurs des filières agricoles et de la mer d'élaborer des stratégies de développement ;
- > **d'organiser le dialogue, la concertation et la mise en œuvre des politiques publiques** au sein des onze Conseils spécialisés de filière ;
- > **de favoriser l'organisation** des producteurs et la coopération avec les régions ;
- > **de gérer** les dispositifs de régulation des marchés ainsi que les aides nationales et communautaires ;
- > **de contribuer** à des actions de coopération technique et au rayonnement des filières à l'international.

Les agents des services territoriaux de FranceAgriMer sont affectés dans les DRAAF. Directement en lien avec les producteurs et opérateurs des filières, les agents des régions assurent l'ensemble des missions de contrôle, de traitement des informations et des demandes d'aides qui sont du ressort de l'établissement national.



PRÉFECTURE
DE LA RÉGION
BRETAGNE



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / **Fax :** +33 1 73 30 30 30

www.franceagrimer.fr

Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Cité de l'Agriculture / 15 avenue de Cucillé /
35047 Rennes cedex 09
Tél. : +33 2 99 28 21 21 / **Fax :** +33 2 99 28 20 55
Pôle FranceAgriMer
Tél. : +33 2 99 28 22 07
<http://www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr>

